

MAIS POPULATION / LES
PARCELLES D'ILLE ET VILAINE (P. 7)

FERMOSCOPIE / YANN KASTLER
ÉLÈVE DES LIMOUSINES À BONEN
(P. 6)

OGM/ LA CONFÉRENCE BRETONNE
SUR LES FILIÈRES NON OGM (P.4 ET 5)

L'écho du Cedapa

N° 97 - SEPTEMBRE - OCTOBRE 2011 - 4 €

L'été dans l'herbe, retour sur les fermes ouvertes de mai

Fabrice et Christelle Charles , Quessoy -
52 ha, 350.000 litres de quota, 60 vaches,
36 ares d'herbe par vache, 33% de maïs
dans la SFP

"Lors de la porte-ouverte, il y avait plusieurs paddocks que certains suggéraient de faucher. On a fait le choix de ne pas faucher, vu la pluviométrie. On a perdu en valeur et pour compenser on a donné du soja (500 g par vache) ; on a aussi ramené de l'énergie (céréales) au mois d'août. Mais on a eu de la bouffe pour les vaches ; on n'a pas ouvert le silo". Une gageure avec 36 ares par vache, dans un secteur plutôt séchant, et une année plus que sèche : la pluviométrie à Saint-Brieuc est restée plus faible que dans le reste des Côtes d'Armor en juillet (38 mm) et en août (39,2 mm).

Jeunes herbagers, Fabrice et Christelle ont joué à fond la carte du pâturage : *"on ne veut pas de bêtes nourries à l'auge au bâtiment en été"*. Néanmoins pour mieux valoriser l'herbe sur pied et limiter les pertes, ils ont choisi de faucher devant les vaches pendant un mois et demi. *"Tu peux faucher pour trois jours"*, lui indique son collègue qui adopte la même pratique.

Côté production, Fabrice et Christelle ont perdu 8000 litres de lait depuis le début de campagne par rapport à l'an dernier. L'an dernier, ils donnaient du maïs dès le début juillet.

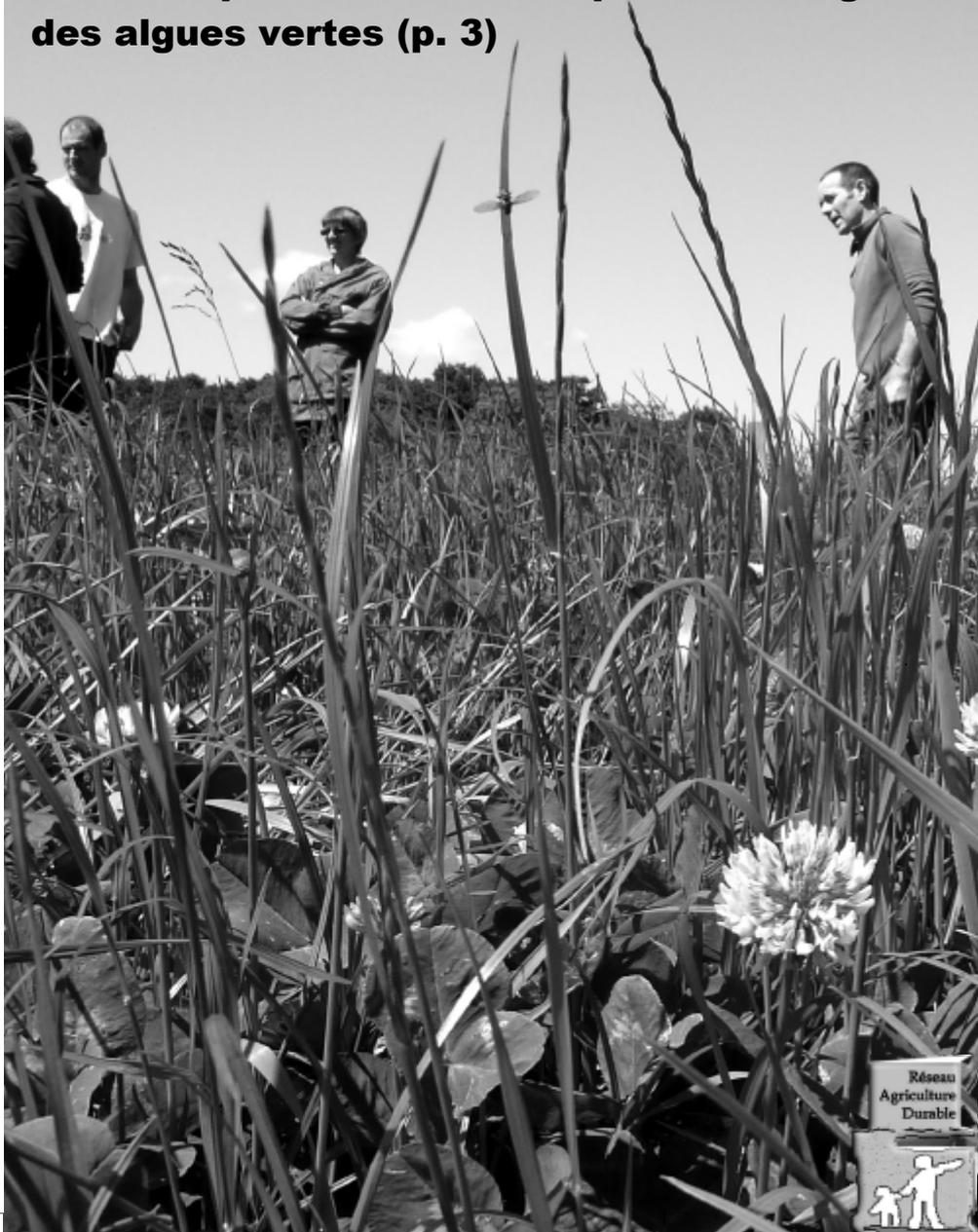
Les vaches ont perdu de l'état, mais elles ont rempli assez correctement.

Ce choix d'aller explorer les limites de la résistance de leur système herbe, leur permet d'aborder l'hiver avec des achats limités (plus de paille que d'habitude), malgré un rendement de maïs revu à la baisse dans les parcelles à sol superficiel. Fabrice et Christelle s'interrogent aujourd'hui sur l'évolution de leur système : *"l'an prochain nous aurons toute la surface accessible en herbe (40 ares par VL)."*

(suite page suivante)

Une bonne saison de pâturage, mais peu de stocks d'herbe (p.1 et 2)

Mises au point des scientifiques sur l'origine des algues vertes (p. 3)



L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE



> l'été dans les prairies, retour sur les fermes ouvertes

(suite de la première page)

Après il faudra décider comment refaire les prairies, quelles rotations mettre en place pour limiter au maximum les parcelles non valorisables au pâturage". Certains estiment néanmoins qu'il faut au minimum deux cultures : une culture de printemps et une culture d'hiver, par exemple un colza fourrager (90 jours) l'été puis une céréale d'hiver. Autre piste à creuser, réduire le chargement, en diminuant le taux de renouvellement : "moins de génisses, c'est moins de paille achetée".

Ronan Guernion, à Tonquédec - 37 ha de SAU, 240.000 litres de lait produits, 44 vaches, 17 ha de pâtures pour les vaches laitières soit 38 ares par vache, 23% de maïs dans la SFP.

Le Trégor a été exceptionnellement peu arrosé, mais Ronan a passé l'été à l'herbe seule (arrêt du maïs le 12 mai).

"Au 27 juin j'ai vraiment hésité à sortir une parcelle du cycle. Si je la fauche, le paddock suivant est à 35 jours de repousse. En année normale, ça passe. Cette année, j'ai préféré la pâturer, et j'ai bien fait ! Comme la parcelle était épiée, j'ai fauché devant les vaches". La suite des événements confortera son choix : "le 21 juillet je suis entré dans la première parcelle fauchée à foin début juin, après 44 jours de repousse. Elles n'y sont pas restées longtemps !" 6 ha ont été débrayés au total sur les 17 ha du cycle des vaches (total récolté : 16 tonnes de MS environ). Côté stock d'hiver, même si le silo de maïs a été ouvert un mois plus tôt que d'habitude, "ça va passer".



Christophe Carro, à Saint-Gouéno - 42 ha de SAU, 230.000 litres de lait vendus, 35 vaches laitières, 50 ares d'herbe par vache, 23% de maïs dans la SFP.

Christophe Carro a passé tout l'été à l'herbe : le silo de maïs n'est toujours pas ouvert au 4 octobre, "il va être ouvert cette semaine".

Le chargement est plus faible que d'habitude, une situation plutôt subie mais qui finalement n'a pas eu que des désavantages. "En

revanche j'ai pris un gros retard en lait, lié principalement au manque d'effectif". Au final, il est plutôt content de sa saison d'herbe. "Elles sont sorties tôt. La situation semblait critique début juin, mais les pluies d'été ont permis de retrouver de l'herbe, grâce aussi à l'allongement des cycles". Le pâturage s'est fait logiquement au détriment des stocks d'herbe, 80 boules de foin et d'enrubannage au lieu de 170 habituellement. "Il n'y a pas eu d'excédent au printemps et l'été tout a été consommé sur pied. Mais bon j'ai été six mois avec une ration qui m'a coûté 15 euros pour 1000 litres !" Autre point positif, l'arrière saison : "les vaches viennent de passer sur un jeune semis de RGA-TB après orge, ce sont de super conditions de pâturage".



FRANÇOIS LERAY, JEANNE BRAULT ET JÉRÔME LOINARD. CEDAPA

FORMATIONS

■ Améliorer les rotations grâce aux couverts végétaux - Mardi 22 novembre à Saint Laurent

Comment améliorer les rotations en système herbager ? Quels couverts végétaux introduire dans la rotation ? Avec quels objectifs ? Comment limiter les risques de lessivage d'azote après un retournement de prairie ? Comment rénover une prairie rapidement ? Cette journée a pour objectif de faire le point en groupe sur ces différentes questions et de découvrir les solutions mises en place par Pierre Chesnot sur son exploitation.

Animation : François Leray (Cedapa, 02 96 74 75 50)

■ Comparer ses résultats économiques en élevage laitier Groupe Trégor : 3 novembre (attention la date a été modifiée)

L'objectif est de travailler en groupe sur les leviers d'action pour améliorer l'efficacité économique de son système d'exploitation et ainsi optimiser son revenu.

Animation : Jérôme Loinard et Jeanne Brault (Cedapa, 02 96 74 75 50)

■ Construire un système herbager économe (2 jours) - les bases de la conduite de l'herbe !

Jeudis 10 novembre et 1er décembre en Baie de Saint-Brieuc

Jeudis 17 novembre et 15 décembre, Trégor-Goëlo

Jeudis 24 novembre et 8 décembre, Sud-ouest

1ère journée : Mesurer les atouts et les contraintes de son exploitation, Les fondamentaux du système herbager. 2ème journée : Construire son système herbager, Règles d'or pour conduire le pâturage et suivi d'une saison d'herbe. Chaque journée sera articulée autour de la visite d'une ferme en système herbager.

Animation : Jeanne Brault, François Leray & Jérôme Loinard. (Cedapa, 02 96 74 75 50)

■ Voyage en Aveyron du 14 au 18 novembre, pour découvrir le séchage en grange

Visite de 12 fermes équipées d'un séchoir à foin (vrac et balles rondes) petites et moyennes structures, avec différentes productions : Bovin lait et Viande, Ovin et Caprin lait, atelier de transformation, visite d'une coopérative... Visites, échanges sur les thèmes : prairies, alimentation, bâtiment, organisation du travail...

Contact : 02 99 41 57 35
www.segrafo.com

■ Les Jeudis du Foin d'octobre 2011 à janvier 2012 - de 14h à 16h30

Visite de séchages en grange dans le grand ouest. Pour les Côtes d'Armor, c'est le 27 octobre, au Merzer à l'EARL Le Moal.

Contact : 02 99 41 57 35
www.segrafo.com

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les algues vertes...

La préfecture de Région a diffusé un document à tous les membres du Comité Régional de suivi du Plan algues vertes : une expertise conjointe de l'Inra, du Ceva et de l'Ifremer sur les origines des marées vertes, "pour votre bonne information" indique la Préfecture de région. On y trouve des réponses scientifiques à des propos tenus ça et là sur l'origine des marées vertes en Bretagne au cours de l'été, un peu comme si la Préfecture voulait effectuer quelques mises au point.

En résumé, les scientifiques (ré)affirment que la prolifération des algues vertes est un phénomène bien connu, qui est lié à la conjonction de trois facteurs : 1) enrichissement du milieu en azote, 2) un vaste estran* en pente douce 3) un bon confinement des eaux à la côte. L'enrichissement en azote est majoritairement d'origine agricole (à plus de 90%).

Il n'y a donc pas de cause bouchots de moules à la prolifération des algues vertes, pas de cause phosphore, pas de cause marée noire ; et pas non plus de solutions miracle, comme le ramassage en mer, la valorisation industrielle des algues, l'introduction de brouteurs d'algues vertes. Il faudra donc s'en tenir aux solutions connues pour limiter les flux d'azote : épandre moins d'azote, et mieux couvrir les sols, en développant par exemple... les prairies ! On vous livre ci-dessous quelques exemples condensés des réponses des chercheurs aux affirmations estivales de la profession agricole :

- **"la marée verte serait un phénomène compliqué qu'on ne comprend pas bien" :**

Réponse des scientifiques : "Le mécanisme des algues vertes est parfaitement connu : c'est celui de l'eutrophisation, surproduction végétale aquatique en lien avec une augmentation des apports en sels nutritifs. Les causes majeures en sont connues, et ne nécessitent plus de recherche importante pour élaborer des stratégies de remédiation".

- **"Il n'y aurait pas de problème d'azote en Bretagne, puisque quasiment plus aucun cours d'eau ne dépasse la teneur-limite officielle de 50 mg/l" :**

Réponse : "Les eaux bretonnes (...) se situent parmi les eaux les plus riches en azote de France et d'Europe. Il faut rappeler ici que les teneurs en nitrates de cours d'eau indemnes de toute pollution, en région tempérée, sont de l'ordre de quelques mg/l tout au plus".

- **"L'azote accessible aux ulves vient de très nombreuses sources, donc il ne viendrait pas massivement de l'agriculture" :**

Réponse : "Pour les territoires de la Lieue de grève et de la Baie de Saint-Brieuc, la part de l'azote non agricole (assainissement collectif et non collectif) est estimée par les auteurs à respectivement moins de 2% et 7% (soit 98% et 93% d'azote d'origine agricole)".

- **"Ce ne serait pas l'azote, mais le phosphore, qui serait naturellement limitant : les marées vertes seraient dues au déstockage de phosphore sédimentaire, devenu plus intense du fait de l'accumulation de phosphore amené récemment par les rivières".**

Réponse : "En mesurant les teneurs internes en azote et phosphore des algues, on constate que le phosphore est pratiquement toujours en excès par rapport aux besoins de la croissance des algues", ce qui n'est pas le cas de l'azote. "Ceci prouve qu'au cours de la phase printanière où se constitue

l'essentiel de la biomasse d'une marée verte, c'est bien l'azote qui reste l'élément que les ulves ont le plus de mal à se procurer".

- **"Ce seraient les caractéristiques physiques des baies qui seraient la cause des proliférations d'ulves. Les bouchots à moules ralentiraient les courants d'où accumulation d'ulves".**

Réponse : "les caractéristiques physiques de la plupart des baies bretonnes à marées vertes n'ont pas changé depuis des siècles. Or les marées vertes dans leur extension actuelle n'ont jamais existé avant les années 60. L'introduction récente de bouchots à moules a pu ralentir localement les courants en baie de Saint-Brieuc, mais de façon infime par rapport au confinement naturel".

- **"Les marées noires auraient entraîné l'apparition des marées vertes par destruction des brouteurs naturels de l'ulve".**

Réponse des scientifiques : "les algues vertes étant des algues originellement fixées aux rochers, leurs brouteurs naturels le sont aussi. Mais alors qu'un morceau d'ulve détaché du rocher peut continuer à vivre en suspension dans l'eau, un gastéropode benthique ne peut pas demeurer en suspension dans la colonne d'eau (il coule) (...). Le flux annuel moyen de nitrates déversé par les bassins versants sur les côtes de Bretagne (75.000 tN pour la moyenne 2005-2007) pourrait être comparé aux conséquences réitérées chaque année de l'échouage sur les plages de Bretagne d'un navire transportant 225.000 tonnes d'ammonitrate". (Pour mémoire l'Erika transportait 37.000 tonnes de fuel lourd)

- **"Il faudrait lancer des expérimentations grandeur nature sur tous les autres leviers que l'agriculture (suppression des rejets domestiques, introduction de brouteurs d'ulve...)"**

Réponse : "Les interventions directes dans l'écosystème, comme créer de la turbidité dans le milieu ou introduire des herbivores dans les systèmes à marées vertes (herbivores probablement exotiques puisque les nôtres ne se plaisent pas dans ces systèmes) sont par nature à risque pour l'environnement marin."

- **"le tonnage d'algues vertes ramassées aurait été divisé par deux entre 1996 et 2006, et le coût annuel ne serait que de 300 à 500.000 euros pour la Bretagne".**

Réponse : "Les tonnages ramassés annuellement sont stables depuis le milieu des années 90 (50-70.000 m3 par an). Les coûts de ramassage en 2009 ont quand même atteint 1.100.000 euros, pour un record d'algues ramassées cette année-là de 90.000 m3. Les besoins de ramassage des communes ne sont généralement pas satisfaits, faute de moyens financiers et d'équipements performants pour le ramassage et l'élimination des algues."

* estran : partie du littoral recouverte par les marées

La Région Bretagne a organisé le 15 juin dernier une conférence sur "les filières de qualité sans alimentation génétiquement modifiée", pour "informer, explorer et débattre". Loin des controverses scientifiques, la Région entendait donner des outils aux opérateurs bretons pour se positionner sur le marché du non OGM. Les "opérateurs bretons" dans leur majorité, Chambre d'Agriculture, AFAB (Association des fabricants des aliments du bétail), UGPVB (Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne) ont choisi de boycotter la conférence, jugeant que cette conférence donnait un signal d'encouragement aux extrémistes anti-OGM.

La Région Bretagne adhère depuis 2004 au réseau européen des régions sans OGM, qui regroupe actuellement 51 régions.

Le non OGM, un engagement fort de Carrefour



Les filières non OGM de Carrefour sont aujourd'hui des filières courtes et intégrées : "quand on dit que la côtelette de porc est sans OGM, on peut le garantir sur toute la vie de l'animal. C'est plus difficile de l'assurer pour une vache laitière"

L'enjeu de l'engagement de Carrefour dans des filières de qualité, c'est d'abord la différenciation des produits : "nous sommes avant tout des commerçants", explique Lionel Desencé, directeur de la qualité du groupe. Carrefour s'affiche comme "un acteur engagé dans le développement économique local", et développe ainsi des partenariats avec le monde agricole. Les filières qualité Carrefour en 1992 commencent avec le bio, puis la filière bovine race normande (FQRN). Les premiers engagements concernent le refus de l'épandage des boues de stations d'épuration, l'absence de traitement post-récolte, le refus des farines animales et des productions végétales hors-sol, la limitation de la densité animale. "En 1996, après avoir vu l'ensemble des parties prenantes, nous avons décidé de supprimer les OGM des produits de marque Carrefour". Suppression effective dès 1998.

"Très vite s'est posée la question de l'alimentation animale. Un comité de pilotage, composé de fabricants d'aliments du bétail, de producteurs, et de Carrefour a bâti un cahier des charges pour tracer et séparer le soja non OGM". Le cahier des charges a été présenté à différents opérateurs ; l'un d'eux a monté la filière : "le premier bateau de soja non GM du Brésil est arrivé à Montoir de Bretagne en avril 2000". Dès 2001, Carrefour

a essayé de communiquer auprès de ses clients "mais une doctrine administrative nous empêchait de le faire". Résultat : "voilà 10 ans que Carrefour paie, avec tous les opérateurs de la filière, pour des filières animales nourries sans OGM, sans pouvoir le dire à nos clients !" C'est dire si Carrefour se réjouit de la parution prochaine (fin 2011) du décret d'application sur l'étiquetage des produits animaux non OGM, mais pointe déjà ses insuffisances : "le décret pourrait ne pas concerner certains produits transformés", par exemple des jambons, ou des yaourts à la fraise. L'enjeu est de taille : au rayon boucherie, 75% du porc commercialisé est non OGM ; Carrefour commercialise en tout 2,8 millions de porcs non OGM par an !

Les filières non OGM de Carrefour sont des filières courtes et intégrées : "quand on dit que la côtelette de porc est sans OGM, on peut le garantir sur toute la vie de l'animal. C'est plus difficile de l'assurer pour une vache laitière". Les Allemands, eux, ont trouvé une solution provisoire : le lait sans OGM garantit que la dernière année de vie de la vache a exclu les OGM. Pas suffisant, reconnaît le représentant de l'association allemande (voir l'article page suivante), mais en tout cas voilà qui permet d'avancer. En France, Carrefour réfléchit : "on s'abstient d'aller dans ces filières dans l'attente d'une réglementation".

Le commerçant plaide pour une harmonisation au niveau communautaire des dispositifs d'étiquetage (avec l'Allemagne ou l'Autriche). Il plaide aussi pour une autre répartition des coûts de ségrégation du non OGM : "aujourd'hui ces coûts sont supportés par les filières non OGM. Les consommateurs ne paient pas les coûts de ségrégation, et si on augmentait les prix, la consommation décrocherait. Ce n'est pas l'objectif". La solution, c'est donc de partager les coûts avec les filières OGM, qui peinent selon lui à justifier de leur pertinence : "les consommateurs n'ont pas demandé des OGM. Les produits OGM ne sont pas nécessairement moins chers. Alors, finalement, quel est l'intérêt économique des filières OGM ?"

NATHALIE GOUÉREC. CEDAPA

■ La coexistence entre cultures GM et non GM apparaît difficile aux scientifiques

Yves Bertheau est directeur de recherches à l'INRA de Versailles, et a participé à Coextra, un programme européen de recherche sur la coexistence des filières OGM et non OGM. Les principaux résultats sur cette étude :

- la coexistence entre cultures génétiquement modifiées (GM) et non GM est difficile, si elle est basée sur de petites distances. La distance d'isolement pour le maïs se situe entre 500 et 800 mètres, mais le pollen peut être disséminé à 2-3 km ! Bref difficile d'imaginer sur un même territoire la coexistence entre les deux types de cultures.
- les outils de traçabilité sont efficaces pour détecter tous les OGM, autorisés ou non
- il pourrait y avoir à terme un problème d'approvisionnement en semences non OGM, en particulier en soja. "Les producteurs brésiliens sont passés de manière importante au soja OGM en 2009, parce que les variétés de soja OGM ont alors atteint un rendement suffisant. Qui va faire la sélection variétale pour assurer l'avenir des variétés non GM ?"

Le marché du non OGM en Allemagne



Le lait allemand "Ohne Gentechnik", produit sans OGM

Dès fin 2008, l'entreprise allemande Friesland Campina a adopté le sans OGM pour son lait Landliebe, qui a connu une progression de 15% de son chiffre d'affaires. De quoi faire réfléchir les concurrents, restés frileux au début : le marché du sans OGM a d'abord été investi par les petites laiteries du sud de l'Allemagne (en particulier en Bavière). Mais les grands groupes emboîtent aujourd'hui le pas, boostés par la défiance des consommateurs allemands vis-à-vis des OGM. "Selon le Spiegel, Danone veut produire désormais sans recourir aux OGM en Allemagne. Jusqu'à maintenant, Danone s'était montré réticent sur le non OGM, car la société mère française ne suivait pas", indique Jochen Koester, membre du Comité Directeur de l'Association de gestion du label Ohne Gentechnik allemand (VLOG). Pourquoi pas cette même politique en France : "il faut croire que le consommateur est moins hostile aux OGM qu'en Allemagne".

En Autriche, le secteur laitier ne produit désormais que du non OGM. "En Allemagne, il n'y a pas de statistiques précises, mais la tendance est similaire.

Ainsi 40% des œufs frais produits en Allemagne seront non OGM en fin d'année". Le non OGM représente un marché de six milliards d'euros. Et Jochen Koester ne doute pas qu'il y ait du potentiel : "les fabricants allemands exportent des produits laitiers. La législation européenne leur permet d'exporter des produits étiquetés sans OGM, même si la réglementation locale ne l'autorise pas".

Le non OGM en Allemagne : un marché de six milliards d'euros

Ce développement du non OGM a été largement favorisé par le gouvernement allemand. Dès février 2008, l'Allemagne a décidé de se doter d'une étiquette "Sans OGM" pour tous les produits alimentaires. Pour le lait, les œufs et la viande, ce label garantit au consommateur qu'aucun aliment issu de culture OGM n'a été utilisé pour nourrir les animaux. En août 2009, un nouveau logo, représentant une plante à trois feuilles surmontée de l'inscription "Sans OGM" a été lancé par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation "afin de faciliter l'achat de produits alimentaires sans OGM et de renforcer la liberté de choix du consommateur". L'association VLOG a été créée pour gérer ce logo, décider de son attribution auprès de l'industrie agro-alimentaire et pour informer les consommateurs. L'association compte aujourd'hui plus d'une trentaine d'adhérents des secteurs de transformation des produits laitiers et carnés ainsi que de la distribution. Pour les produits laitiers, le label garantit que les vaches n'ont pas été nourries aux OGM, mais pendant la dernière année seulement. "Ce n'est pas très bien, reconnaît Jochen Koester, mais on s'attend à ce que le prochain gouvernement change la législation".

LES FILIÈRES ANIMALES SANS OGM DANS LE GRAND OUEST

- **Les poulets de Loué** : "Les 1100 éleveurs de Loué ont décidé d'exclure les OGM de l'alimentation de leurs poulets depuis 1997", explique Yves de la Fouchardière, directeur des poulets de Loué. L'approvisionnement en soja non OGM se fait via le Brésil (fournisseur l'entreprise Solteam à Nantes). "Cela nous coûte 750.000 euros en 2010 de surcoût". C'est pourquoi depuis juin 2009, Loué informe le consommateur anticipant ainsi la réglementation française sur l'étiquetage. Un plus pour les poulets de Loué ? "Pas vraiment. Ça ne développe pas les ventes, parce que les consommateurs considèrent que c'est normal qu'il n'y ait pas d'OGM !".
- **Les poulets de Janzé** (162 producteurs) ont aussi banni les OGM, du fait de "leur proximité avec les consommateurs". Ils utilisent aujourd'hui davantage de protéines locales. Coût annuel : "70 à 100.000 euros par an, plus que notre budget communication".
- **La Cooperl** produit environ 2,7 millions de porcs avec une certification non OGM pour Carrefour, soit 50% des carcasses produites. "On a développé une filière d'approvisionnement en soja sans OGM. La Cooperl représente 25% du soja non OGM importé en France". La Cooperl est donc aussi dans l'attente du décret sur l'étiquetage : "on a persisté seulement grâce à l'engagement du distributeur". Le surcoût en effet est d'environ 2,3 millions d'euros, surcoût que se partagent tous les acteurs de la filière : "Le problème c'est qu'on a un seul client en porc non OGM. Si on veut préserver une filière non OGM, il faut faire porter le coût de la ségrégation sur le soja OGM. Ce qui serait plutôt logique : le soja non OGM, lui, ne pose pas problème, s'il se mélange à l'autre".
- **Le Limousin Blason Prestige** réunit 341 éleveurs, 78 points de vente et 4 grandes et moyennes surfaces. Il s'est engagé dans le non OGM depuis 2009. "Le cahier des charges prévoit d'assurer l'absence d'OGM sur toute la vie de l'animal, après une période d'adaptation de 6 mois".

S'installer en Limousine à Bonen

Yann Kastler s'est installé en 2007 en vaches allaitantes limousines à Rostrenen- Bonen, à la suite d'un tiers avec trois objectifs : "un super veau par vache et par an, l'autonomie fourragère... et la sieste de 14 à 16 heures !" Visite de la ferme avec Pascal Hillion, lui aussi éleveur de Limousines à Saint-Bihy.



"Après mon aventure américaine, l'installation, franchement, c'est la seule vie que je voyais possible en France pour moi... et pour nous !" Yann connaît bien la Bretagne et Nanou (sa compagne) est originaire de la région de Rostrenen. C'est donc tout naturellement qu'ils y reviennent. "J'ai rencontré Philippe Rouillé, le cédant, j'ai vu le troupeau, la ferme, l'environnement social : Cuma, voisins, la famille... On s'est mis d'accord." L'installation est effective en 2007.

Il reprend la moitié du troupeau (les vélages de printemps), des Limousines inscrites au Herd Book, des animaux de grand format - ce qu'on appelle *le type élevage* dans le jargon allaitant. Les vélages ont donc lieu entre fin janvier et début mai, pour les retardataires. L'orientation du système est dès le début résolument herbagère et Yann poursuit la sélection des vaches en fonction de la conduite herbagère : "une vache doit faire un très bon veau par an donc je sélectionne sur le lait, le potentiel de croissance (des veaux qui poussent) et la capacité d'ingestion des vaches qui sont nourries au foin l'hiver avant les vélages et à l'herbe le reste de l'année". Et les veaux poussent bien, 1287 grammes de gain moyen quotidien pour les femelles, 1400 grammes par jour pour les veaux mâles : ceux-là ont droit au nourrisseur avec un mélange céréales, tourteau de colza et son.

On démarre le tour d'herbe d'un bon pas. On franchit le ruisseau et on arrive dans une vieille prairie, où le trèfle est présent malgré l'âge. Assez typique en fait de l'ensemble des vieilles prairies de la ferme, des prairies comme on en a tous : semées à l'origine en RGA-TB et qui se sont garnies au fil des ans d'autres graminées. "Sur ces prairies les vaches se plaisent, on peut les faire traîner sans risque de les voir partir. Ce n'est pas le cas des nouvelles prairies". C'est vrai qu'il y a une bonne densité de végétation, pas de trou ni trop de plantes indésirables.

Ce qui n'est pas le cas dans la parcelle suivante refaite l'an passé : un mélange de RGA fêtuque et trèfle blanc. Elle est très bien implantée mais envahie de rumex. "Je reproche au cahier des charges SFEI de ne pas pouvoir traiter les prairies en plein contre les rumex, alors

que globalement on a un impact environnemental faible avec notre système. Quand je vois tous les faux semis que font les collègues en bio". C'est vrai que la situation n'est pas rattrapable en traitement localisé alors qu'un traitement à faible dose l'année du semis aurait réglé le problème. "En reprenant la ferme je m'étais dit que je referais toutes les prairies âgées. Quand je vois le résultat de celle-là, ça calme".

Sept hectares de prairies ne sont destinées qu'à la fauche, des parcelles trop éloignées ou d'une surface insuffisante pour y amener les animaux : on est alors sur des mélanges RGH-TV. La ferme compte aussi un ensemble de prairies humides et bien entretenues : l'écoulement est permis par des fossés, ce qui permet le pâturage d'été par les petites génisses. Grâce à la fauche Yann maintient une flore intéressante sur le plan fourrager.

En Amérique, Yann a acquis dans son organisation du travail une aptitude à la gestion des grands troupeaux. Sur la conduite de l'herbe, je l'interpelle sur la taille de ses paddocks que je trouve trop grands (8 à 10 jours d'occupation). Pour lui ils sont en rapport avec la taille des lots d'animaux pendant une bonne partie de la saison, 40 femelles et 30 veaux par lot. Et puis "c'est des vaches elles ont besoin d'un espace de déambulation minimal. Plus de paddocks c'est aussi plus de bacs à eau, plus de tuyaux, plus de déplacement des animaux... si c'est pour gagner un demi round de foin, c'est pas la peine". Et si c'était plus ?

Les deux années sèches pèsent lourdement sur le plan économique (achat de fourrage en 2009 : 1000 € ; 2010 : 7800 € ; 2011 : 10.000 €), au point de le décourager parfois. "Je m'étais dit l'année dernière, encore une année comme ça et j'arrête tout, ce n'est pas rentable !" Finalement il a trouvé 25 hectares à faucher à l'extérieur, car il n'a pas pu faucher sur les surfaces pâturables. Il réajuste aussi son chargement. "L'an passé je n'ai pas voulu brader mes animaux. Ils sont encore là et ils ont grandi. Aujourd'hui il y a 199 animaux à nourrir ; c'est trop !". Heureusement quelques femelles reproductrices ont été achetées par des Hollandais, et les taurillons se sont finalement bien vendus. "Cette année sur les 37 mâles nés, je ne garderai que les 15 meilleurs susceptibles d'être vendus en reproducteurs. Les autres seront vendus en brouards. Je peux redescendre en chargement mais il me faut tenir 60 à 65 vélages pour faire face aux annuités. 10 à 20 ha de terres en plus sécuriseraient mon système. Je les fais déjà en achetant le foin ou l'enrubannage sur pied."

Retour à la maison. L'architecture de la maison de Yann et Nanou évoque l'ambiance Far West et montagne à la fois, un résumé de leur vie antérieure, alpage et grands espaces américains : des gros rondins d'épicéa empilés, un toit débordant une terrasse couverte par un préau, un crâne de vache au-dessus de la porte d'entrée. Le temps d'une bière, on s'y croit vraiment...

PASCAL HILLION, SAINT-BIHY

Les semences paysannes de maïs en Ille et Vilaine

C'est la seconde campagne de récolte pour les sept agriculteurs de l'ADAGE engagés dans l'expérimentation sur le maïs population en 2010. Trois d'entre eux ont choisi de se lancer sur 2 hectares, au lieu des 20-30 ares d'essai et leurs cultures ont plutôt belle allure. A confirmer à la récolte.

Le principal enjeu de la sélection en Ille et Vilaine, c'est bien sûr de gagner en précocité. "On a un étalement de la floraison d'un mois au moins entre début juillet et mi-août selon les variétés. On espère le réduire avec la sélection, mais on a encore du boulot !". Néanmoins les agriculteurs bretons ont constaté avec surprise que le décalage à la maturité des grains n'était finalement pas si important : pas plus de deux semaines.

Les trois agriculteurs du groupe qui ont semé du maïs population sur deux hectares pour récolter en maïs ensilage ne retarderont la récolte que d'une à deux semaines par rapport au maïs hybride. (deux champs sont à 100% maïs pop, un champ avec un rang sur 3 en maïs population "pour limiter les risques"). Des mesures de rendement et des analyses de l'ensilage sont prévues.



Le groupe de l'Adage en sortie chez Vincent Couvert à Montfort-sur-Meu (3^{ème}, de la droite) puis chez Bernard Orain à Iffendic (2^{ème}, de la droite), devant une parcelle de maïs population.

Choix des variétés

Les agriculteurs ont sélectionné les variétés semées sur deux caractéristiques principales : la précocité et le rendement. Chacun a choisi une variété et a semé en 2011 sa première récolte. Plus tard, ils mélangeront peut-être, "quand on pensera avoir stabilisé chaque variété dans son nouveau milieu, ce qui peut demander trois à quatre ans". L'objectif est en effet "de créer des variétés adaptées à nos conditions pédoclimatiques et à nos objectifs technico-économiques".

Avant le semis, les agriculteurs ont fait des tests de germination : sur 100 graines placées sur un papier buvard humide, on compte le nombre de graines germées. L'objectif de densité pour du maïs grain (et donc pour la production de semence) se situe entre 70 000 et 100 000 gr/ha, à moduler en fonction du résultat du test de germination. "Les conditions de récolte et de conservation sont essentielles : on peut tomber à 80% de levée, ce qui impose alors de semer à 100 000 grains par ha".

L'expérimentation

La plupart des agriculteurs ont implanté le maïs après des prairies de plus de 5 ans, sur des parcelles à proximité de la maison pour la surveillance et suffisamment isolées des autres champs de maïs pour éviter les contaminations par le pollen ; en théorie il faut l'éloigner au minimum de 300 mètres des autres parcelles de maïs.

Chaque agriculteur, dans le cadre de l'expérimentation doit suivre 2 rangs de maïs de 10 mètres dans le champ pour réaliser des notations, tout au long de la saison. Noter le temps de levée, la date de la première floraison, celle où 50% des panicules sont ouvertes, et la date des dernières floraisons. Selon la période, le travail d'observation est plus ou moins exigeant. Outre les stades physiologiques de la plante, les agriculteurs doivent observer :

- la hauteur des épis sur le maïs. "L'an passé, on a été surpris de la hauteur des épis sur les maïs. Cette année, c'est plus variable (de très bas à 1.70 m de haut)".

- le système racinaire : sur la variété "Lavergne", on peut observer 2 étages de racines coronaires

- la résistance à la sécheresse
- la sensibilité aux bioagresseurs : "Les oiseaux semblent particulièrement friands des maïs population, plus riches en sucre. La pyrale semblerait aussi plus présente dans le maïs pop. Mais il y a beaucoup moins de contaminations de charbons cette année (3-5%) que l'an passé".

Choix du type de sélection

C'est la sélection positive qui a été retenue : on récolte à la main uniquement les épis les plus "intéressants", selon les critères de l'agriculteur. L'année dernière, les agriculteurs du groupe ont accordé beaucoup d'importance à la précocité des grains, au bon remplissage de l'épi, à la sensibilité de la plante aux maladies et au charbon, à la hauteur de l'épi sur la plante (risque de verse).

Il faut laisser les maladies s'exprimer, pour que le génotype de chaque pied exprime son potentiel réel. Reste que les éleveurs enlèvent naturellement les parties contaminées par le charbon pour éviter sa propagation : il faudrait alors repérer les pieds concernés (repère coloré) pour les écarter de la récolte car la résistance variétale est aujourd'hui le seul moyen de lutte contre le charbon du maïs.

Les agriculteurs se retrouveront le 3 novembre prochain avec Jennifer Kendall d'Agrobio Périgord pour échanger sur les observations de pousse et discuter de la sélection à la récolte et des conditions de conservation.

Au stade actuel de l'expérimentation, l'économie éventuelle des semences, même en bio (quatre des sept agriculteurs de l'Adage sont en bio) ne rémunère pas forcément le temps passé par l'éleveur. "Mais notre objectif est de renforcer notre autonomie". Le 4 octobre, des éleveurs du CEDAPA sont allés voir les parcelles de maïs et certains ont envie de se lancer : on vous en dit plus dès que possible.

CLÉMENCE FISSON, CEDAPA

Les variétés de céréales adaptées à un bas niveau d'intrants

Bernard Rolland s'occupe depuis de nombreuses années du "réseau blés rustiques" à l'Inra du Rheu, qui permet de comparer le comportement des variétés selon les itinéraires techniques. Résultat : Atlass (½ précoce), Arezzo (précoce) et Koreli (½ tardif) sont des valeurs sûres en système dit "intégré". Bernard Rolland ajoute la variété Barok qui présente des résultats régulièrement productifs sans intrants dans notre région. Il retient également des variétés inscrites récemment qui présentent de bons potentiels comme Karillon (½ précoce), Folklor (½ précoce à ½ tardif) ou Acoustic (précoce). "Ces résultats sont cependant à confirmer : il y a eu peu de maladies ces deux dernières années, et Folklor et Karillon ont souffert cette année d'une mauvaise assimilation de l'azote".

Sébastien Lallier, agriculteur, suit des parcelles d'essais du réseau blé rustique sur sa ferme dans l'Eure et Loire, ainsi que des essais en orge et en triticales, conduits en bas niveaux d'intrants.

En Eure et Loire, Arezzo et Atlass se distinguent comme en Bretagne. En plus les variétés Goncourt, Premio et Solehio (précoce) semblent "intéressantes à utiliser dans des mélanges". Barok (½ tardif) est une variété intéressante, résistante aux maladies et assez productive, "mais attention au risque de verse". Sébastien observe qu'en revanche Aligator et Caphorn perdent beaucoup de potentiel en itinéraire intégré.

Orge à six rangs en itinéraire bas intrants

Pour l'orge et la triticales, il y a peu d'essais en itinéraire à bas niveaux d'intrants, si ce n'est en Eure et Loire. Chez Sébastien Lallier, les variétés d'orge Campagne, Laverda et Merle en 6 rangs précoces sont celles qui se sont le mieux comportées en

itinéraire bas intrants. "Ces variétés présentent un bon comportement mais sont dépassées en productivité par les nouvelles variétés sorties au catalogue. Du coup, progressivement elles ne sont plus représentées dans les essais. Mais en système bas niveau d'intrants elles sont très intéressantes".

Le triticales, à mener en mélange variétal

"En triticales, il n'y a pas de variétés parfaites. Une va être très sensible à l'oïdium, l'autre à la rouille brune, la 3^{ème} à la rouille jaune. Certaines sont intéressantes agronomiquement, mais ont de moins bons poids spécifiques (PS) et inversement". Pour Sébastien Lallier, le triticales est donc l'espèce par excellence qui doit être conduite en mélange. Rotego ou Sw Talentro (½ précoce) présentent une bonne résistance aux maladies foliaires. Bellac et Tribeca apparaissent également comme des valeurs sûres. "Quatrevents qui a une très bonne productivité, mais un poids spécifique (PS) moins intéressant serait à associer par exemple avec du rotego et du cosinus qui ont en revanche un PS intéressant".

De côté des agriculteurs du CEDAPA, les variétés de blé Sponsor (quand ils en trouvent encore) et Limes (½ tardif) sont appréciées pour leur bonne résistance aux maladies, leur productivité en itinéraire bas intrants, et aussi pour leur rendement paille. Un élément essentiel pour les éleveurs qui est souvent négligé dans les essais céréales. Koreli est aussi souvent utilisée en particulier en mélange, mais certains agriculteurs jugent sa paille de mauvaise qualité.

CLÉMENCE FISSON, CEDAPA

ANNONCES

Je suis à la recherche d'expériences dans le domaine de l'agriculture durable afin d'affiner un projet d'installation. J'ai peu d'expérience dans le domaine : fille d'agriculteurs, j'ai passé un bac agricole il y a 25 ans.

Je souhaite travailler dans différents types de production (sous forme de stage ou d'emploi saisonnier) afin de choisir par la suite la production la plus adaptée à mon profil.

Merci de m'aider dans cette démarche. Contact : 02.96.27.63.12 ou 06.77.40.24.60

A vendre 28 panneaux de stockage en béton pour silo. 2 m de haut sur 1 m de large avec 1 m à la base. capacité de stockage 50T

Contact : 06 86 85 34 34

Achète 1,5 tonnes de maïs grain - 1,5 tonnes d'orge (bio ou pas) et 4 tonnes de paille, pour le premier hiver des brebis de Ty Losquet -

Contact : Gael Le Jeune, 02 56 39 26 54 ou 06 16 78 59 25

La GRANJAFON reste ouverte

Le Réseau agriculture durable rappelle aux agriculteurs que la granjafoin reste ouverte. Chaque agriculteur peut déposer gratuitement son offre ou sa demande de fourrages. Pour en savoir plus : www.agriculture-durable.org rubrique la granjafoin.

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, Bât. Groupama, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Robert Hamon
Comité de rédaction : Pascal Hillion, Joël Le Calvez, Michel Le Voguer, Laurence Le Métayer-Morice, Suzanne Dufour, Christophe Carro, Georges Etesse, Valérie Josset

Mise en forme : Nathalie Gouérec
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréquier
Impression : RoudennGrafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.

N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN : 1271-2159

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

l'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLERIN Cédex

Nom : Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant 18 €
Prénom : Non adhérent, établissement scolaire 27 €
Adresse : Soutien+organismes, entreprises 39 €
Commune : Adhésion 2011 50 €
CP : **Tél :**
Profession:.....

Je m'abonne pour :

1 an (6 numéros) **2 ans** (12 num.)

18 € 27 €

27 € 45 €

39 € 60 €

50 €

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

J'ai besoin d'une facture

